

L'ENTRETIEN

L'actualité départementale est plutôt chargée depuis la rentrée. Que retenir-vous en particulier ?

Sophie Borderie : En effet, nous récoltons les fruits du travail impulsé par notre majorité depuis plusieurs années, sous la présidence de Pierre Camani. Les premiers habitants des zones rurales peuvent souscrire un abonnement à la fibre optique ; dès fin 2020, 50 % des foyers lot-et-garonnais seront raccordables. Les travaux du Center Parcs avancent ; les entreprises locales y travaillent. Les semaines écoulées ont aussi apporté leur lot de nouveautés, avec le Plan collèges doté de 77 millions d'euros, la complémentaire Santé 47, l'installation du Conseil consultatif citoyen, le lancement du 1^{er} budget participatif, la création du numéro unique pour les élus locaux, la coopération d'Habitalys avec 3 autres OPH pour renforcer notre politique logement... Toutes ces actions sont complémentaires. J'aime cette idée d'un développement territorial et économique au service de l'humain et de son cadre de vie.

La rentrée en Lot-et-Garonne a aussi été marquée par le projet de « génération » du Dafalgan-codéine et de ses conséquences possibles sur UPSA. Comment voyez-vous la situation ?

S.B. : Je suis révoltée par les injonctions contradictoires de Paris. On peut tout justifier sur le papier, mais là on parle de 5000 salariés et autant

de familles ! Passées la surprise et la colère, j'ai souhaité que le Département facilite la fédération des acteurs locaux. Nous avons rencontré les responsables japonais de Taisho qui nous ont rassurés sur leurs intentions dans ce contexte, nous avons co-signé une tribune dénonçant les conséquences d'une telle décision, les parlementaires ont demandé un rendez-vous ministériel... Je reste déterminée et j'espère de tout cœur que nous serons entendus.



Lors de l'installation du Conseil consultatif citoyen, la Présidente Sophie Borderie, entourée des Vice-présidentes Laurence Lamy (à g.) et Sophie Gargowitsch (à dr.).

La coopération est une marque de fabrique très lot-et-garonnaise. Vous vous êtes appropriée cette méthode ?

S.B. : Absolument. Notre dernière Conférence des territoires, instance créée par le Département et qui fédère toutes les intercommunalités, en témoigne. Pour donner une plus grande visibilité au Lot-et-Garonne au moment de l'appel à projets du Contrat de Plan État-Région 2021-2027 d'une part et des fonds européens d'autre part, j'ai proposé

de recenser tous les dossiers intercommunaux pouvant être éligibles et de les transmettre à Mme la Préfète.

Le Département prendra également part au dispositif des Maisons France Services ?

S.B. : Oui, nous y apporterons notre contribution, car la question des services publics de proximité fait partie de nos priorités. J'ai confirmé à Mme la Préfète que des agents du Département, en particulier les travailleurs sociaux, pourraient y être présents et que nous pourrions contribuer à

toires, cela fait des années que les élus locaux se démènent à contre-courant. Combien de postes chez nous ne trouvent pas preneurs ? Compétente en matière d'insertion sociale et professionnelle, notre collectivité expérimente des outils, noue des partenariats avec tous les acteurs de l'emploi... Dernière initiative en date, nous travaillons avec nos partenaires pour permettre aux allocataires du RSA de percevoir un revenu saisonnier complémentaire sans perte de leurs droits. C'est une avancée, mais il faudra développer d'autres initiatives à l'échelle du pays, sinon je crains que le plein emploi ne soit pas pour demain !

Au plan national justement, le Congrès des Départements de France se tiendra ce mois-ci à Bourges, qu'en attendez-vous ?

S.B. : Ce Congrès sera en effet un peu particulier, au moment où l'État semble décidé à enlever aux Départements tout levier fiscal et où se profile (encore) un nouvel acte de décentralisation... Là aussi, je crois beaucoup au bon sens. Il y a des questions fondamentales restées en suspens et ce depuis des années. Or, les événements du pays appellent plus que jamais des réponses concrètes de la part des dirigeants nationaux. Quels aménagements territoriaux et quelles relations partenariales pour être plus efficaces et plus proches des citoyens ? Comment des élus locaux peuvent-ils créer les conditions d'un nouvel élan démocratique ? J'espère que ce 89^e congrès y répondra... j'y prendrai toute ma part !

la formation des agents permanents. Pour autant, j'espère que ce énième dispositif sera opérant. C'est une révolution à 180° qu'il nous faut faire dans ce pays où on a tendance à boucher des trous sur les territoires sans regarder comment vivent réellement les habitants.

Ce pragmatisme vaut aussi en matière de politique de l'emploi ?

S.B. : C'est certain. Les médias en parlent beaucoup en ce moment. Mais sur les terri-

Initiative citoyenne

Premier budget participatif du Lot-et-Garonne : c'est parti !

Le dépôt d'idées vient de débuter. Après l'installation du Conseil consultatif et l'instauration d'un droit d'initiative citoyenne, le Budget participatif constitue un nouvel outil du dispositif de démocratie participative initié par le Conseil départemental.

Si plus de 80 communes, au niveau national, mettent en œuvre des budgets participatifs, la démarche reste encore largement inédite au niveau départemental. Seul le Département du Gers en est ainsi à sa deuxième année d'expérience.

En décidant de confier aux habitants les clés d'une partie de son budget, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne permet à ses habitants de participer directement à la transformation du territoire. Le Département mobilise ainsi une enveloppe de 1 million d'euros en investissement pour soutenir les initiatives, qu'elles soient déposées par des particuliers (à partir de 11 ans), des associations ou des collectifs. Ces projets seront ensuite soumis au vote de la population qui en déterminera la priorisation.

Faire émerger au moins un projet par canton et soutenir à hauteur de 10 % de l'enveloppe les projets jeunes, telle est l'ambition du Département pour cette première édition.

Les projets accompagnés

Pour être recevable et ainsi soumis au vote de la population en avril, le projet doit relever des compétences départementales, servir l'intérêt général et porter sur des dépenses d'investissement (aménagement, achat d'équipements...).

Les projets seront dimensionnés de telle



Après le succès des réunions publiques, le dépôt des idées est ouvert depuis le 16 octobre.

sorte que le budget participatif contribue en totalité à leur réalisation (25 000 € maximum pour les projets jeunes, 50 000 € maximum pour les autres catégories), sans autofinancement ou autres subventions publiques. Par ailleurs, lors de l'analyse par les services départementaux de la faisabilité juridique et financière des projets, les élus locaux seront systématiquement consultés si le projet concerne le domaine communal ou intercommunal.

Des urnes pour chaque mairie

Le Département a mis en place une plateforme dédiée (www.initiativecitoyenne47.fr) qui accompagne l'habitant, depuis le dépôt de l'idée jusqu'au vote en passant par l'information sur les projets déposés. Un kit, composé d'une urne et d'un présentoir, est également mis à disposition de chaque mairie et dans chaque collège du Département afin de faciliter la mobilisation du plus grand nombre.

Le Règlement complet, soumis à l'avis du Conseil consultatif citoyen, est disponible sur www.initiativecitoyenne47.fr



Calendrier

du 16 octobre au 31 janvier 2020

Dépôt des idées

Du 2 avril au 4 mai

Vote public

Fin mai

Délibération du Conseil départemental pour l'attribution des subventions

EN ACTION(S)



4
SEPT.

Début d'une longue série de visites de rentrée dans le Département, au **collège Crochepierre de Villeneuve-sur-Lot**.

Tirage au sort des Lot-et-Garonnais membres du **1^{er} Conseil consultatif citoyen**, simultanément pour chaque canton. Ici à Virazeil.

10
SEPT.



11
SEPT.

Signature, au collège Dangla (Agen), de la convention tripartite Département-Sainfruit-Producteurs locaux, dans le cadre du programme « **Du 47 dans nos assiettes** » : simplicité, proximité et traçabilité renforcées !

12
SEPT.



Au ministère des sports. Réunion de travail avec le conseiller spécial de la Ministre. De nombreux dossiers évoqués, notamment la labellisation « **Terre de Jeux 2024** » pour le Lot-et-Garonne.

16
SEPT.



Réunion des président(e)s des conseils départementaux de Nouvelle-Aquitaine en Dordogne. Beaucoup de sujets abordés dans la perspective du Congrès annuel de l'Assemblée des Départements de France.

Logement

Coopération inédite entre 4 Départements de Nouvelle-Aquitaine et leurs OPH

La signature de cette déclaration, une première en France, a pour objectif de renforcer les politiques locales de l'habitat.

Sophie Borderie, Présidente du Département de Lot-et-Garonne, Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde, Germinal Peiro, Président du Département de la Dordogne et Xavier Fortinon, Président du Département des Landes, viennent de signer une déclaration commune en vue de la coopération de leurs Offices Publics de l'Habitat (OPH) en présence de Marcel Rogemont, Président de la Fédération des OPH.

Cette coopération vise à renforcer l'aménagement équilibré des territoires au plus près des besoins des populations. Car si les dynamiques territoriales diffèrent

entre chaque département, l'évolution des parcours résidentiels et des rythmes locaux appellent une stratégie d'aménagement coordonnée.

Cet engagement permettra ainsi la mise en commun et le développement d'outils pour favoriser la mixité, accueillir les populations vulnérables, accompagner les nouveaux modèles d'habitat (habitat partagé, intergénérationnel, etc.) et mutualiser les expérimentations.

Ainsi, et dès à présent, les OPH (dont Habitalys, présidé par Marie-France Salles, signataire pour le Lot-et-Garonne) travailleront sur l'aménagement des centres-bourgs, avec la prise en compte du vieillissement des locataires dans l'adaptation des logements et la recherche de nouvelles sources de financements.



Signature de la déclaration commune, sous le regard attentif de Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil départemental de la Gironde.

Aide aux maires

Infomaires 47 : un interlocuteur unique pour vos projets

infomaires 47
0806 00 47 47 Prix d'un appel local
UN SERVICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Bénéficiaire de conseils sur un projet
Déposer une demande d'aide départementale
Suivre l'état d'avancement de sa demande

infomaires47@lotetgaronne.fr

Premier partenaire des communes et de leurs groupements, le Département s'est vu conforté au fil des années par le législateur comme garant des solidarités territoriales.

Afin de rendre encore plus lisibles ses dispositifs d'accompagnement techniques et financiers, le Conseil départemental vient de mettre en place « Infomaires 47 ». Grâce au numéro 0806 00 47 47, ce dispositif permet aux élus de disposer d'un interlocuteur unique pour bénéficier d'une première information et de conseils avant d'être mis en relation avec le service départemental ou le partenaire en mesure de les accompagner dans leur projet.

Échange avec les membres du COBATY à l'Hôtel du Département pour dresser les perspectives de développement et d'attractivité économique de notre département.



Signature officielle avec Orange de l'**Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL)** pour l'accélération du déploiement de la fibre optique en Lot-et-Garonne.



19 SEPT.



20 SEPT.

Aux côtés du Service départemental d'incendie et de secours, **remise des clefs de 6 nouveaux véhicules de secours et d'assistance aux victimes** pour les centres d'Agen, Casteljaloux, Fumel, Nérac, Tonneins et Villeneuve-sur-Lot.

26 SEPT.



27 SEPT.

Participation à la **session de rentrée de la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne**. L'occasion de souligner l'importance de l'ensemble de la filière agricole dans notre département et de réaffirmer le soutien du Conseil départemental aux agriculteurs.

27 SEPT.

Remise des **Trophées du bénévolat et de l'engagement citoyen**.

Livradais



Voie verte de la Vallée du Lot. L'aménagement de la voie verte se poursuit, avec le tronçon Sainte-Livrade-sur-Lot / Bias. Ce chantier a nécessité d'importants travaux : passage sous la D911, mise en œuvre d'une couche de roulement sur l'ancienne voie ferrée et remplacement de la passerelle sur la Masse, pour un total de 835 000€.

D207 / Villeréal - Dordogne



Recalibrage de la D207. Ces travaux, sur un axe structurant pour le Haut Agenais Périgord, viennent de débuter. Le projet consiste à recalibrer la D207 sur environ 3 km, en passant par Rives et Mazières-Naresse, pour relier Villeréal à la Dordogne. Le coût s'élève à 1,8 M€ TTC.

Agen



Les travaux de la Maison de santé pluridisciplinaire Donnefort viennent de débuter. Il s'agit de la 1^{re} MSP en milieu urbain. Le Département intervient à hauteur de 200 000€.

D656 / Nérac



La réfection de la D656, sur le tronçon allant de Nérac (sortie d'agglomération) au carrefour avec la D408 (direction Andiran), ont débuté fin septembre. Le montant du renforcement de la route et de la nouvelle couche de roulement s'élève à 700 000€.

Feugarolles



L'aménagement du nouveau centre-bourg est achevé, avec l'inauguration de la nouvelle place et de la halle. Des travaux d'un montant total de 400 000€ qui ont bénéficié de l'aide départementale.

Le Temple-sur-Lot



La réfection du giratoire de Gouneau, sur la D911, vient de s'achever. Le Département est intervenu à hauteur de 295 000€ pour refaire la chaussée et réparer les bordures endommagées.

Expression des groupes politiques

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Le 10 septembre dernier, dans l'ensemble des cantons, étaient tirés au sort les 42 citoyens qui siègent au sein du Conseil consultatif citoyen, installé le 21 septembre. Pour cette démarche inédite en France à l'échelle d'un département, 600 Lot-et-Garonnais ont candidaté.

Cette forte participation reflète l'attente de nos concitoyens vis-à-vis de nos institutions. Elle démontre également l'attachement des Lot-et-Garonnais à la démocratie participative et au débat. Si cet engouement nous conforte dans notre choix, il nous oblige également.

Le dialogue et la concertation sont devenus la marque de fabrique de la Majorité départementale. Avec cette instance nouvelle, nous franchissons un cap supplémentaire en associant les Lot-et-Garonnais plus largement, au plus près de la décision. Si ce conseil citoyen n'a pas vocation à supplanter ou remplacer la démocratie représentative, ses prises de position éclaireront néanmoins l'action du Département et les décisions prises par les élus dans les années à venir.

La Majorité départementale entend prendre toute sa place pour favoriser l'émergence de cette expression citoyenne, convaincue qu'elle contribuera à renforcer la confiance dans notre institution et à façonner le Lot-et-Garonne de demain.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GRUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Face à la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs (agriculture, restauration...) et aux difficultés rencontrées par les bénéficiaires du RSA pour retrouver un emploi, des départements français ont décidé de permettre, sous conditions, le cumul du RSA avec un emploi saisonnier. Ce dispositif vient lever l'obstacle administratif et financier qui existe à ce jour pour les bénéficiaires RSA contraints de refuser les contrats courts sous peine de perdre leur aide. Au regard du pragmatisme de cette mesure, notre groupe a proposé la mise en place de ce dispositif dans le Lot-et-Garonne. Nous sommes ravis de l'accueil positif de notre proposition par la majorité. La réflexion maintenant lancée, nous restons vigilants et espérons que ce dispositif voit le jour rapidement.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Tous derrière UPSA ! La décision prise cet été, presque en catimini, par l'agence nationale du médicament de basculer le Dafalgan Codéiné 500 MG, produit phare de la marque, sur le répertoire des génériques, est un sale coup porté au plus gros employeur privé du Département. On ne peut, ici, que le dénoncer et saluer, dans le même temps, la mobilisation exemplaire de tous les élus, parlementaires en tête, pour faire suspendre cette décision. Elle aurait, n'en doutons pas, des répercussions dramatiques sur tout l'Agenais et le Lot-et-Garonne. Le combat continue. Tous derrière UPSA !

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14